

Connaître la France et s'y repérer

I. La France : sa géographie

Complétez la carte 1 bis en y mettant le nom des grandes agglomérations françaises.



Nombre d'habitants au km²

■ 50 et plus

■ de 20 à 49

■ de 0 à 19

Source : <http://education.francetv.fr/carte-interactive/les-grandes-agglomerations-francaises-o17967>

Complétez la carte 2 bis en y mettant le nom des pays limitrophes à la France.

Source : Laurence BUISSON-MARTEL



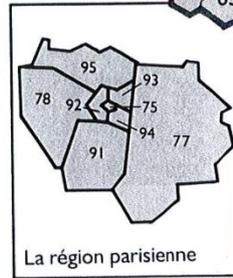
Voici la liste des départements français. Comment sont-ils classés ? Y a-t-il des exceptions à cette règle ?

Les départements

L'Hexagone se divise en 96 départements. Chaque département est numéroté, par exemple, le numéro 75 représente la Ville de Paris. Les annuaires du téléphone sont également numérotés avec le numéro du département.

Ce sont souvent des aspects géographiques qui donnent leur nom aux départements. La plupart des départements portent le nom d'une rivière, d'autres d'un massif.

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| 01 l'Ain | 48 la Lozère |
| 02 l'Aisne | 49 le Maine-et-Loire |
| 03 l'Allier | 50 la Manche |
| 04 les Alpes-de-Haute-Provence | 51 la Marne |
| 05 les Hautes-Alpes | 52 la Haute-Marne |
| 06 les Alpes-Maritimes | 53 la Mayenne |
| 07 l'Ardèche | 54 la Meurthe-et-Moselle |
| 08 les Ardennes | 55 la Meuse |
| 09 l'Ariège | 56 le Morbihan |
| 10 l'Aube | 57 la Moselle |
| 11 l'Aude | 58 la Nièvre |
| 12 l'Aveyron | 59 le Nord |
| 13 les Bouches-du-Rhône | 60 l'Oise |
| 14 le Calvados | 61 l'Orne |
| 15 le Cantal | 62 le Pas-de-Calais |
| 16 la Charente | 63 le Puy-de-Dôme |
| 17 la Charente-Maritime | 64 les Pyrénées-Atlantiques |
| 18 le Cher | 65 les Hautes-Pyrénées |
| 19 la Corrèze | 66 les Pyrénées-Orientales |
| 2A la Corse-du-Sud | 67 le Bas-Rhin |
| 2B la Haute-Corse | 68 le Haut-Rhin |
| 21 la Côte-d'Or | 69 le Rhône |
| 22 les Côtes-d'Armor | 70 la Haute-Saône |
| 23 la Creuse | 71 la Saône-et-Loire |
| 24 la Dordogne | 72 la Sarthe |
| 25 le Doubs | 73 la Savoie |
| 26 la Drôme | 74 la Haute-Savoie |
| 27 l'Eure | 75 la Ville de Paris |
| 28 l'Eure-et-Loir | 76 la Seine-Maritime |
| 29 le Finistère | 77 la Seine-et-Marne |
| 30 le Gard | 78 les Yvelines |
| 31 la Haute-Garonne | 79 les Deux-Sèvres |
| 32 le Gers | 80 la Somme |
| 33 la Gironde | 81 le Tarn |
| 34 l'Hérault | 82 le Tarn-et-Garonne |
| 35 l'Ille-et-Vilaine | 83 le Var |
| 36 l'Indre | 84 le Vaucluse |
| 37 l'Indre-et-Loire | 85 la Vendée |
| 38 l'Isère | 86 la Vienne |
| 39 le Jura | 87 la Haute-Vienne |
| 40 les Landes | 88 les Vosges |
| 41 le Loir-et-Cher | 89 l'Yonne |
| 42 la Loire | 90 Le Territoire de Belfort |
| 43 la Haute-Loire | 91 l'Essonne |
| 44 la Loire-Atlantique | 92 les Hauts-de-Seine |
| 45 le Loiret | 93 la Seine-Saint-Denis |
| 46 le Lot | 94 le Val-de-Marne |
| 47 le Lot-et-Garonne | 95 le Val-d'Oise |



1 Regardez la carte des départements. Cherchez sur la carte les cinq premiers départements de la liste. Est-ce qu'ils sont proches les uns des autres ?



Les deux derniers chiffres des plaques d'immatriculation des voitures représentent le numéro du département. Ces voitures attendent à un feu rouge dans la ville d'Annecy, un centre touristique dans le département de la Haute-Savoie (74). La voiture de gauche vient du département de la Savoie (73).

2 Regardez les plaques des deux autres voitures. D'où viennent-elles ?

Source : inconnue

Voici un texte permettant de mieux comprendre les DOM-TOM.

LES DOM-TOM

Les DOM-TOM sont d'anciennes colonies qui font aujourd'hui partie de la République Française, même si elles se trouvent à des milliers de kilomètres de la France métropolitaine. Il y a donc tout naturellement des enseignes françaises et des institutions de l'État français. Ce qui est drôle, c'est que les Français disent toujours DOM-TOM, même si le sigle DOM-TOM n'existe plus. Eh oui, pour être tout à fait correct, il faudrait dire DROM-COM pour désigner la France d'outre-mer ! Vous ne le saviez pas ? Rassurez-vous, vous êtes nombreux à ne pas le savoir. L'appellation ancienne, DOM-TOM, regroupait les DOM, les départements d'outre-mer, c'est-à-dire les 4 plus anciennes colonies françaises, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion ; les TOM, les territoires d'outre-mer, un peu plus autonomes que les départements, à savoir la nouvelle Calédonie, la Polynésie française, Wallis et Futuna et encore d'autres collectivités d'outre-mer : Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Sans oublier les terres australes et antarctiques qui sont elles aussi françaises, même si elles sont inhabitées.

Les DOM sont des départements français depuis 1946. En 1982, on leur a donné encore un statut supplémentaire : celui de région. Depuis 1982, les DOM sont donc des DOM ROM ou DROM. Les DOM ROM font partie de l'Union Européenne, la loi française s'y applique, leurs habitants votent aux élections nationales et les plaques d'immatriculation portent tout naturellement des chiffres dans la prolongation de ceux qu'on utilise pour les départements de la métropole. Pour faire la différence, ils sont précédés d'un 9. La Guadeloupe a le 971, la Martinique le 972, et ainsi de suite. Vous suivez bien ? Alors continuons.

En 2003, après une révision de la constitution, exit les TOM. Les TOM et les autres collectivités qui ne sont pas des DOM ROM deviennent des COM, des Collectivités d'outre-mer : Mayotte, Saint-Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et la Polynésie Française. Ces îles sont françaises, elles aussi, mais ne font pas partie de l'Union Européenne. Elles bénéficient d'une autonomie douanière et fiscale et ont leurs propres systèmes de protection sociale. Mais pour la défense et la sécurité, c'est l'État Français qui décide. La Nouvelle Calédonie quant à elle, est une collectivité *sui generis*, entendez par là un *genre à soi*. En 2014, elle décidera de son indépendance par vote. Et voici un dernier cas pour vous embrouiller complètement la tête : la Polynésie Française, en plus d'être une COM, est aussi un POM, un pays d'outre-mer. Vous voyez, c'est très complexe.

Mais c'est normal, car chaque île a ses particularités, culturelles et historiques. À Wallis et Futuna par exemple, il y a trois royaumes dont les rois se partagent la gouvernance avec l'administrateur français. À Saint-Barthélemy, on pratique l'exonération fiscale, basé sur une loi du temps où l'île était suédoise. À Mayotte, où 90% de la population est musulmane, le préfet nomme un cadi qui juge des cas de litige selon la loi musulmane. En Nouvelle Calédonie et en Polynésie française on n'utilise pas l'euro, mais le franc pacifique, etc. etc.

Bref, la seule chose que les DROM et COM et POM ont en commun, c'est qu'il y a des plages magnifiques, qu'il y fait chaud, que les Français de la métropole adorent y passer leurs vacances, car c'est exotique sans être trop dépaysant, qu'on y parle français, qu'on y chante la *Marseillaise* et que la plupart des postes à responsabilités sont occupés... par des blancs.

Source : arte.fr, *Karambolage*, émission du 22 juin 2008
Transcription éditée le 19/06/2008, dernière mise à jour le 28/02/11 (texte : Nikola Obermann)

II. Petit lexique des collectivités territoriales

La région : le président de région, le conseil régional, les conseillers régionaux, le préfet

Le département : le préfet, la préfecture, le sous-préfet, la sous-préfecture, la France d'outre-mer (ex-DOM-TOM, actuels DROM-COM signifiant Départements et Régions d'Outre-Mer – Collectivités d'Outre-Mer), le président de département, les conseillers départementaux, le conseil départemental

La commune : la ville, l'arrondissement, le maire, le conseil municipal, la municipalité, l'hôtel de ville, la mairie, (de la ville, de l'arrondissement)